

Plus de 7 milliards d'euros en 2009

L'intervention de l'État dans le secteur économique et social continue à se manifester par le poids important et croissant des subventions, représentant plus de 15 % de la dépense totale (13,9 % en 2008), en lien notamment avec le plan de relance. Les dépenses de personnel représentent toujours près des quatre cinquièmes des charges du budget général et sont en légère baisse en 2009.

Parmi les principales dépenses de l'État en région Poitou-Charentes, les dotations aux collectivités locales sont en hausse de 5,9 % en 2009 et les dépenses du budget général baissent de 1 % (tableau 1).

DES DÉPENSES DE PERSONNEL EN BAISSÉ

Les dépenses de personnel représentent toujours près des quatre cinquièmes des charges du budget général (tableau 2). La baisse de 15,6 millions d'euros (-0,8 %) des dépenses de personnel de l'État, enregistrée en 2009, au niveau de la région Poitou-Charentes recouvre des mouvements contrastés.

Cette baisse s'explique principalement par la poursuite de la décentralisation et des restructurations. Et notamment par le passage de l'Université de La Rochelle au dispositif dit « responsabilités et compétences élargies » en matière budgétaire prévu par la loi « LRU » relative aux libertés et responsabilités des universités. Cette loi a pour conséquence le transfert de la paye des agents de l'État qu'elle emploie. Ce transfert représente près de 700 ETPT (Équivalent temps plein travaillé). Pour mémoire, en 2009, les dépenses de personnel de l'Université de La Rochelle s'élevaient à 37,3 M€.

Les principales dépenses de l'État en Poitou-Charentes
(tableau 1)

	2007 (en millions d'euros)	2008 (en millions d'euros)	2009 (en millions d'euros)	Évolution 2009/2008 (en %)
Dépenses du budget général	2 480	2 431	2 407	-1,0
Dotations aux collectivités locales	1 432	1 469	1 555	+5,9
Avances sur le montant des impositions revenant aux collectivités locales	1 825	1 904	2 054	+7,8
Pensions de retraite de l'État	1 266	1 318	1 368	+3,7

Source : Direction régionale des Finances publiques (DRFIP)

Le programme « formations supérieures et recherche universitaire », sur lequel sont payés les personnels des Universités, enregistre par conséquent une baisse des crédits de 32,5 M€, baisse qui se poursuivra en 2010 avec le passage à l'autonomie de l'Université de Poitiers.

Par ailleurs, les dépenses de personnel de la DRIRE ne sont plus ordonnancées au niveau local. Ces dépenses s'élevaient à 5,8 M€ en 2008.

La baisse des effectifs de l'École des douanes de La Rochelle (programme 302) a également engendré une réduction des frais de personnel de 2,2 M€.

Hormis ces trois programmes, les dépenses de personnel progressent d'environ 25 M€ (+1,5 %). Dans un contexte de baisse des effectifs, les dépenses de personnel des principaux services de l'État (Rectorat, services des Finances, Justice, Écologie et Développement durable) continuent d'augmenter « mécaniquement » (GVT, hausse du point d'indice, revalorisations catégorielles...).

LES DÉPENSES D'INTERVENTION EN HAUSSE

Les dépenses d'intervention représentent 15 % des dépenses du budget général de l'État ; elles sont en nette augmentation par rapport à 2008 (+25,5 M€, soit +7,5 %).

Le plan de relance a permis d'abonder les subventions versées, notamment pour l'accompagnement des mutations économiques et le développement de l'emploi (+4,7 M€), pour l'aménagement du territoire (+2,4 M€) et pour le développement et l'amélioration de l'offre de logement (+3 M€).

Les interventions augmentent dans le domaine ferroviaire : +8,2 M€ (dont 7,7 M€, sur des opérations labellisées « plan de relance »). Les subventions versées progressent sur les programmes « vie de l'élève » (+4 M€), « enseignement technique agricole » (+1,6 M€) et « Handicap et dépendance » (+1,8 M€). La dotation globale d'équipement des communes progresse de 2,4 M€.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ

Les dépenses de fonctionnement représentent 3,5 % des dépenses du budget général de l'État. Une baisse importante est observée en 2009 (-16,5 M€, soit -16,4 %).

Cette baisse s'explique par des raisons techniques, conjoncturelles et, d'une manière générale, par l'effort d'économie demandé aux services déconcentrés de l'État.

Les dépenses de fonctionnement de l'administration pénitentiaire et certaines dépenses de fonctionnement des services de police sont ordonnancées depuis le 1^{er} janvier 2009 en Gironde. La baisse qui s'ensuit est de 8,2 M€ sur l'année.

Les dépenses du programme « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » sont en baisse de 3,8 M€. En 2008, des crédits avaient été débloqués pour désendetter le BOP local, lequel avait également financé des dépenses liées à la crise sanitaire de la fièvre catarrhale ovine.

Les dépenses relatives à l'organisation des élections sont en baisse de 3,4 M€. L'année 2008 avait en effet vu le paiement des frais relatifs aux élections municipales et cantonales ainsi qu'un reliquat substantiel sur les élections législatives 2007.

FORTE BAISSÉ DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement (85 M€) représentent 3,5 % des dépenses du budget général de l'État. Une forte baisse est observée en 2009 (-21,1 M€, soit -19,8 % par rapport à 2008).

Cette forte baisse s'explique principalement par la baisse des investissements sur le réseau routier national et dans les constructions universitaires. Les investissements sur le programme « réseau routier national » sont en baisse de 21,1 M€ par rapport à 2008, malgré des opérations « plan de relance » exécutées à hauteur de 10,9 M€. L'investissement dans les constructions universitaires est en baisse de 5,1 M€, malgré une opération « plan de relance » portant sur 2,3 M€.

Les dépenses du budget de l'État par nature en Poitou-Charentes (tableau 2)

	2007 (en euros)	2008 (en euros)	2009 (en euros)	Évolution 2009/2008 (en %)
Dépenses de personnel	1 909 916 059	1 884 323 851	1 868 696 393	-0,8
Dépenses de fonctionnement	99 356 239	100 553 982	84 090 514	-16,4
Dépenses d'investissement	107 648 332	106 284 189	85 208 954	-19,8
Dépenses d'intervention	354 107 678	338 653 848	364 121 104	+7,5
Dépenses d'opérations financières	9 686 636	1 752 042	5 234 829	+198,8
Total	2 480 714 944	2 431 567 912	2 407 351 794	-1,0

Source : Direction régionale des Finances publiques (DRFIP)

Dépenses de l'État réalisées



Toutefois, des hausses sont observées : les dépenses d'investissement sur le programme « Soutien de la politique de l'éducation nationale » sont en hausse de 5,1 M€, en raison des travaux de relogement du Rectorat de Poitiers, rue Guillaume VII Le Troubadour. La mise en œuvre pour la première année en 2009 du programme « entretien des bâtiments de l'État » s'est traduit par des dépenses s'élevant à 1,7 M€, labellisées « plan de relance ».

LES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL PAR MISSION

Depuis l'entrée en vigueur de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances), les politiques publiques

font l'objet de programmes, lesquels sont regroupés en missions (*encadré*). Chaque programme dépend d'un seul ministère, mais les missions peuvent regrouper des programmes gérés par différents ministères. On parle alors de mission interministérielle. Ce découpage en mission est une autre manière de présenter les dépenses de l'État du budget général.

En hausse de 2 % en 2009, la mission « Enseignement scolaire » prédomine en regroupant à elle seule 59,2 % des dépenses de l'État en Poitou-Charentes, avec près de 1,4 milliard d'euros (*tableau 3*), loin devant les missions « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » (9,2 %) et « Recherche et Enseignement supérieur » (8,2 %). Cette dernière est en baisse du fait du transfert de la paye des agents de l'État de l'Université de La Rochelle. La répartition par mission fait également

Classement des dépenses du budget général de l'État par missions en Poitou-Charentes (*tableau 3*)

	2006 (en euros)	2007 (en euros)	2008 (en euros)	2009 (en euros)	Évolution 2009/2008 (en %)
Action extérieure de l'État	20 977	91 791	46 279	27 000	-41,7
Administration générale et territoriale de l'État	47 179 492	52 705 039	50 741 201	48 226 630	-5,0
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	7 565 008	5 183 437	4 234 236	10 332 706	+144,0
Aide publique au développement	176 500	394 452	400 874	416 457	+3,9
Conseil et contrôle de l'État	1 172 032	1 310 582	1 329 298	1 270 404	-4,4
Culture	41 478 450	39 107 938	36 915 924	36 702 206	-0,6
Direction de l'action de gouvernement	266 777	129 677	20 815	331 098	+1 490,7
Transports (absorbé par Écologie, développement et aménagement durables en 2008)	219 449 405	200 913 764	///	///	///
Écologie, développement et aménagement durables (a absorbé la mission Transports en 2008)	5 952 430	5 064 238	161 341 050	149 687 479	-7,2
Développement et régulation économiques (absorbé par la mission Économie en 2009)	22 986 976	24 022 342	9 854 626	///	///
Stratégie économique et pilotage des finances publiques (absorbé par la mission Économie en 2009)	7 614 372	7 727 710	7 859 180	///	///
Économie (fusion des missions Développement et régulation économiques et Pilotage de l'économie française)	///	///	///	10 009 213	///
Enseignement scolaire	1 431 614 457	1 389 781 291	1 397 599 634	1 425 598 450	+2,0
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	209 264 842	200 374 879	218 743 138	222 213 197	+1,6
Immigration, asile et intégration	///	///	4 832 791	4 948 238	+2,4
Justice	59 104 229	59 263 973	63 186 108	59 336 178	-6,1
Politiques des territoires	11 308 526	15 809 614	10 744 942	14 258 796	+32,7
Recherche et enseignement supérieur	215 250 857	224 929 062	231 761 391	197 637 560	-14,7
Relations avec les collectivités territoriales	77 283 058	79 011 727	59 130 543	61 692 652	+4,3
Santé	4 911 367	4 780 524	5 872 078	5 932 366	+1,0
Sécurité	2 254 458	2 505 421	2 544 650	138 145	-94,6
Sécurité civile	3 557 731	1 404 056	886 835	1 045 508	+17,9
Sécurité sanitaire (supprimé en 2009)	12 369 049	12 256 253	10 771 758	///	-100,0
Solidarité, insertion et égalité des chances	102 408 991	99 839 887	98 353 216	76 511 716	-22,2
Sport, jeunesse et vie associative	13 247 084	13 508 375	13 798 344	12 654 440	-8,3
Travail et emploi	56 979 382	33 406 200	33 130 502	38 855 485	+17,3
Ville et logement	12 517 386	7 192 711	7 468 499	29 525 869	+295,3
TOTAL	2 565 933 836	2 480 714 944	2 431 567 912	2 407 351 793	-1,0

Source : Direction régionale des Finances publiques (DRFIP)

apparaître l'effort de réduction de dépenses réalisé par l'État dans les secteurs de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (149,7 M€), sanitaire et social (76,5 M€) et dans le domaine judiciaire (59,3 M€).

HAUSSE DES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Les dotations de l'État aux collectivités locales augmentent de 85,9 M€ entre 2008 et 2009, soit une progression de 5,8 % par rapport à 2008 (1 469 M€). La dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités territoriales en constitue l'essentiel. Elle représente 68,5 % des concours octroyés au 31 décembre 2009, suivie par le fonds de compensation de la TVA (16,2 %). Dans le cadre du plan de relance de l'économie, les remboursements effectués au titre du FCTVA (251,4 M€) ont presque doublé par rapport à ceux effectués au 31 décembre 2008 (134,8 M€).

AUGMENTATION DES PENSIONS DE RETRAITE DE L'ÉTAT

Les dépenses pour les pensions civiles et militaires de retraite sont en augmentation de 4,1 % en 2009, légèrement plus faible qu'en 2008 (+ 5 %). Les départs à la retraite des générations nées après guerre restent toutefois nombreux.

La Loi organique relative aux lois de finances

La Loi organique relative aux lois de finances (la LOLF) du 1^{er} août 2001 réforme en profondeur le budget et la gestion de l'État. Elle met en place des lois de finances plus lisibles et plus transparentes qui détaillent les moyens des différentes politiques publiques présentées en missions et en programmes ainsi qu'une gestion plus performante par l'introduction d'objectifs et d'indicateurs de performances. En développant une culture de résultats, la LOLF permet de dépenser mieux et d'améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice de tous : des citoyens, des usagers des services publics, des contribuables et des agents de l'État.

Sa mise en œuvre a été préparée entre 2002 et 2005. Elle est entrée pleinement en vigueur avec la préparation, la discussion et le vote du budget pour 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la LOLF est le nouveau cadre de gestion pour l'ensemble de l'administration de l'État.

DÉFINITIONS

Les dépenses de personnel comprennent les rémunérations des fonctionnaires en position d'activité. Les pensions de retraite ne figurent pas dans le budget général, mais dépendent d'un compte spécial (tableau 1).

Les dépenses de fonctionnement prennent en charge les frais généraux des administrations (fournitures, énergie et fluides, loyers, nettoyage des locaux, frais de déplacement, frais postaux et de télécommunications...).

Les dépenses d'investissement sont constituées par des investissements publics réalisés par l'État, sous sa propre maîtrise d'ouvrage.

Les dépenses d'intervention comprennent les subventions que l'État verse à des particuliers, entreprises, associations et collectivités locales, pour les aider à réaliser leurs projets. Ces dépenses n'incluent pas les dégrèvements d'impôts d'État et d'impôts locaux, qui sont des atténuations de recettes.

La participation de l'État au financement d'infrastructures immobilières relevant de l'enseignement supérieur, sous maîtrise d'ouvrage «établissement» ou «collectivités territoriales», représente l'essentiel des **dépenses d'opérations financières**.